

Intervention de Mme Charpentier

« Effectivement, nous pouvons constater un équilibre des montants entre Le Budget primitif de fonctionnement et son CA. Mais, suite à la commission finance du 27 février, il nous a été indispensable d'aller consulter le livre de compte, afin de comprendre les affectations et ventilations de charges, ce que nous avons fait, mardi dernier Mme Magnéa, Mr Laverdure et moi-même.

Cette recherche a permis de rendre plus lisible, par exemple, la ligne 6232 « Fêtes et cérémonies » dont les dépenses ont diminué, à la première lecture. On passe de 35 000€ à 21 769€ réalisés. Mais lorsqu'on s'attarde sur le compte 6068 « Autres matières et fournitures », on totalise un montant de 2370 € qui clairement relèvent du compte « Fêtes et cérémonies ».

On trouve également au compte 6228 « Divers » le coût du film sur la Côte 2880€ et de la communication de la Mairie pour 6720€ qui sont aussi, au moins en partie, à prendre en compte dans les dépenses « Fêtes et Cérémonies ».

Toutes ces sommes expliquent la diminution de ce Compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Quand on connaît l'avis des citoyens sur le gaspillage d'argent public concernant des fastes, nous espérons que vous ne laisserez pas croire à une diminution de ces dépenses.

Ainsi, il est indispensable, pour que les citoyens et nous les élus comprenions bien, que les intitulés de comptes et surtout la ventilation des écritures comptables soient clairement identifiés et transparents. Ce doit être une réelle volonté politique. Merci »

Intervention de Monsieur LAVERDURE

« Dépenses de Fonctionnement

M. le Maire, nous constatons une augmentation sensible des Charges à Caractère Général par rapport au CA 2016 (+7%, +72000€).

Certes le coût des Energies reste stable malgré les importants investissements réalisés depuis 2012 qui permettent d'économiser l'énergie.

Cette augmentation s'explique par l'évolution de 3 postes importants

Compte 615231 et 615232 Voirie et réseaux : +43 000 €, Comptes 615221 et 615228

Matières/Fournitures et Entretien de bâtiments : +14 000€ et Compte 61521 Entretien de terrains + 14200 €.

M. le Maire, nous notons que que vous avez tenu compte de nos critiques faites en 2017 en matière d'insuffisance d'Entretien des bâtiments, voiries, réseaux, terrains. Comme quoi nous faisons des propositions...

Toutefois, vous n'avez dépensé au compte 615 que ce que nous avons dépensé en 2011 !!!!!

Ainsi, aux comptes 615, le niveau des dépenses est juste là pour commencer à rattraper le retard pris depuis 2014. Nous le déplorions l'an dernier, vouloir faire des économies à tout prix sur ces postes ne prépare pas l'avenir .

Les subventions pour la rénovation des façades et protection anti-pigeons restent très faibles (1100€ en 2016, 2900€ en 2017 à comparer aux 5073 € en 2015 ou aux 8 à 10000€ de 2009 à 2014. Il est fort regrettable de « laisser faire » dans ce domaine de l'embellissement de notre centre ancien.

Charges de personnels :** Vous admettez que l'absentéisme de courte durée est en baisse mais que les absences de longue durée pèsent lourdement sur les charges de personnel. Mais, pour nous, c'est le recours quasi systématique à des emplois aidés pour combler les départs en retraite et/ou les fins de contrats et/ou les démissions qui nous pose problème. Nous estimons que cette politique est source de **dégradation du service public municipal alors même que nos habitants attendent à juste raison qu'il reste de qualité.

Recettes de Fonctionnement

***Les dotations et participations :** On peut noter la stabilisation des recettes de ce chapitre 74.*

Hausse très forte de la TCFE en 2017 : + 24% par rapport au CA 2016 !!! et même +70% depuis votre choix en septembre 2015 de voter le taux maximum. M. le Maire, vous affirmiez en 2015 « La proposition de nouveaux taux encadrés qui est faite permettrait un gain d'environ 30 à 35 000 € par an. » On est nettement au dessus comme nous l'avions dénoncé à l'époque : Une sacrée ponction pour tous nos contribuables cotois . **Pour un Maire qui s'est fait élire sur la volonté de ne pas augmenter la fiscalité directe..... !!!!**

Les Investissements 2017

Travaux en régie : encore cette année, 25000 € budgétés non valorisés !!... dommage d'autant que les personnels ont les compétences pour réaliser de beaux projets utiles.

Le budget d'investissement voté en mars 2017 manque encore un peu de sincérité !!

M. le Maire, vous avez budgété en mars 2017 pour 1,97 Millions d'Euros d'Investissements de Travaux et d'Équipements, HORS Aménagement SUD ALLIVET. Mais seulement 56% ont été réalisés !!! Aujourd'hui, avec les RAR (restes à réaliser) inscrits au budget 2018 moins les RAR inscrits au budget 2017, on atteint 69% de réalisés !!!

C'est beaucoup mieux que les deux années précédentes qui étaient à un taux de l'ordre de 50%.

Le solde d'exécution chute de 311000€ en 2017 : Si le solde 2017 du fonctionnement est quasi identique (+17369€ seulement), le solde d'investissement chute de 328 000€....alors même qu'il est prévu 560000€ de RAR en investissement en 2018 !!!

L'autofinancement est donc déjà fortement entamé.

Nous déplorons la réalisation de travaux qui ne nous paraissent pas adaptés (Avenue Aristide Briand) ou pas vraiment justifiés (Vidéo Protection).

Plusieurs chantiers annoncés ne sont toujours pas commencés : Démontage des Ruines. Mais nous reconnaissons que rien n'est simple dans ce type de dossier.

En conclusion, en matière d'investissement, vous continuez à promettre BEAUCOUP mais à réaliser beaucoup moins. N'est ce pas tromper les habitants-contribuables ? Alors, dans le budget investissement 2018, n'inscrivez pas les lignes d'investissement que vous ne ferez pas pour avoir le budget d'investissement le plus sincère possible !!!